

Annexe 3 Catalogue de services

Prestation	Contenu	Coût annuel pour une commune	Coût pour un EPCI par commune et par an																																								
Forfait SIG	<p>Base de la tarification, il donne accès à l'ensemble des informations que nous faisons remonter sur notre plate-forme. Il contient l'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A la consultation cadastrale (hors données MAJIC), - Aux données « Demande de Valeur Foncières » (DVF - jeu de données sur les transactions immobilières en France produit par la Direction générale des finances publiques). - Aux données d'urbanismes disponibles (PLU, SCOT, monuments historiques), - Aux données du Muséum National d'Histoire Naturelle (ZNIEFF, ZICO...), - Aux données du portail de l'IGN, - Toutes données disponibles en Open Data que souhaiterait la collectivité <p>L'accès à ces différentes données ainsi que la mise à disposition de « couches » de dessin, permettant à la collectivité de reporter les réseaux qu'elle aurait en compétence propre</p>	150€	120€																																								
Fichiers MajicIII seuls	<ul style="list-style-type: none"> - Fichiers fonciers suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Fichier des propriétaires d'immeubles (FP) o Fichier des propriétés bâties (FPB ou fichier des immeubles) o Fichier des propriétés divisées en lots o Fichier des propriétés non bâties (FPNB ou fichier parcellaire) o Fichier annuaire topographique initialisé réduit (FANTOIR) o Un fichier supplémentaire de liaison : le fichier LOT/LOCAL 	75€/commune	7,5 €/Commune																																								
Module Cadastre	<p>Accès aux fichiers MajicIII avec recherche des propriétaires par nom, adresse ou parcelle. La Mise à Jour des Informations Cadastrales (données foncières) est comprise et transparente pour vous. L'ensemble des données foncières présentes dans les fichiers est disponible.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Fichier des propriétaires d'immeubles (FP) o Fichier des propriétés bâties (FPB ou fichier des immeubles) o Fichier des propriétés divisées en lots o Fichier des propriétés non bâties (FPNB ou fichier parcellaire) o Fichier annuaire topographique initialisé réduit (FANTOIR) o Un fichier supplémentaire de liaison : le fichier LOT/LOCAL <ul style="list-style-type: none"> - Accès aux fichiers GEOFONCIER suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Référentiel Foncier Unifié o Dossiers des géomètres experts o Evolution du parcellaire cadastrale 	50 €	5,0 €/communes																																								
Module cimetière	<p>Ce module permet, entre autres de gérer les :</p> <p>Emplacement et Concession : achat, renouvellement, abandon, reprise, échéance</p> <p>Sépulture : numéro, type, superficie, nombre de places, nombre de défunts</p> <p>Titulaires, ayants droit et défunts : nom, adresse, date de décès</p> <p>Mouvement des corps : inhumation, exhumation, réduction de corps, transfert</p> <p>Procédure de reprise complète avec génération automatique des courriers</p> <p>Travaux : date, nature et détail des travaux, courriers</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Communes</th> <th>Module Cimetière</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 250 habitants</td> <td>125,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 251 à 500 habitants</td> <td>200,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 501 à 750 habitants</td> <td>225,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 751 à 1000 habitants</td> <td>300,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 1001 à 2000 habitants,</td> <td>375,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 2001 à 5000 habitants,</td> <td>450,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 5001 à 10000 habitants,</td> <td>600,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 10001 à 35000 habitants,</td> <td>1300,00 €</td> </tr> <tr> <td>Supérieur à 35000 habitants.</td> <td>2500,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Communes	Module Cimetière	moins de 250 habitants	125,00 €	de 251 à 500 habitants	200,00 €	de 501 à 750 habitants	225,00 €	de 751 à 1000 habitants	300,00 €	de 1001 à 2000 habitants,	375,00 €	de 2001 à 5000 habitants,	450,00 €	de 5001 à 10000 habitants,	600,00 €	de 10001 à 35000 habitants,	1300,00 €	Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €	<table border="1"> <thead> <tr> <th>EPCI / nbre de communes</th> <th>Module Cimetière</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>de 1 à 5</td> <td>980,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 6 à 10</td> <td>1 450,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 11 à 15</td> <td>1 950,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 16 à 20</td> <td>2 450,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 21 à 30</td> <td>3 150,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 31 à 40</td> <td>3 750,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 41 à 50</td> <td>4 500,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 51 à 60</td> <td>5 400,00 €</td> </tr> <tr> <td>de 61 à 70</td> <td>6 450,00 €</td> </tr> </tbody> </table>	EPCI / nbre de communes	Module Cimetière	de 1 à 5	980,00 €	de 6 à 10	1 450,00 €	de 11 à 15	1 950,00 €	de 16 à 20	2 450,00 €	de 21 à 30	3 150,00 €	de 31 à 40	3 750,00 €	de 41 à 50	4 500,00 €	de 51 à 60	5 400,00 €	de 61 à 70	6 450,00 €
Communes	Module Cimetière																																										
moins de 250 habitants	125,00 €																																										
de 251 à 500 habitants	200,00 €																																										
de 501 à 750 habitants	225,00 €																																										
de 751 à 1000 habitants	300,00 €																																										
de 1001 à 2000 habitants,	375,00 €																																										
de 2001 à 5000 habitants,	450,00 €																																										
de 5001 à 10000 habitants,	600,00 €																																										
de 10001 à 35000 habitants,	1300,00 €																																										
Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €																																										
EPCI / nbre de communes	Module Cimetière																																										
de 1 à 5	980,00 €																																										
de 6 à 10	1 450,00 €																																										
de 11 à 15	1 950,00 €																																										
de 16 à 20	2 450,00 €																																										
de 21 à 30	3 150,00 €																																										
de 31 à 40	3 750,00 €																																										
de 41 à 50	4 500,00 €																																										
de 51 à 60	5 400,00 €																																										
de 61 à 70	6 450,00 €																																										
Constitution des données géographiques du cimetière	Forfait Levé terrain et intégration SIG	750,00 € pour 500 tombes 1,50€ / tombe supplémentaire	Nous consulter																																								
	Forfait Digitalisation à partir du PCRS et intégration SIG	350,00€ pour 500 tombes 1.50€ /tombes supplémentaires.	Nous consulter																																								
	Forfait intégration d'un plan géoréférencé	Gratuit	Nous consulter																																								

Constitution de la base de données manuelle	Sur devis si reprise des données manuellement	Base de 350,00 € / jour de travail		Nous consulter			
Constitution de la base de données sur reprise	Reprise de base de données existantes (Nous consulter pour la possibilité de reprise)	Forfait de 350 €		Nous consulter			
Module DICT	Le module DICT permet d'organiser, suivre et d'instruire de manière précise et sécurisée les dossiers de DICT/DT/ATU, déclarations de travaux.	Communes	Module NEXTDICT	EPCI / nbre de communes	Module NEXTDICT		
		moins de 250 habitants	130,00 €			de 1 à 5	1100,00 €
		de 251 à 500 habitants	210,00 €			de 6 à 10	1550,00 €
		de 501 à 750 habitants	250,00 €			de 11 à 15	1 950,00 €
		de 751 à 1000 habitants	350,00 €			de 16 à 20	2 450,00 €
		de 1001 à 2000 habitants,	450,00 €			de 21 à 30	3 500,00 €
		de 2001 à 5000 habitants,	600,00 €			de 31 à 40	4100,00 €
		de 5001 à 10000 habitants,	850,00 €			de 41 à 50	4 600,00 €
		de 10001 à 35000 habitants,	1400,00 €			de 51 à 60	5 600,00 €
		Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €			de 61 à 70	6 600,00 €
		Module Réponse aux autorisations de voirie	Le module Voirie permet d'organiser, suivre et d'instruire de manière précise et sécurisée les dossiers de permission de voirie			Communes	Réponse Voirie
moins de 250 habitants	125,00 €			de 1 à 5	980,00 €		
de 251 à 500 habitants	200,00 €			de 6 à 10	1 450,00 €		
de 501 à 750 habitants	225,00 €			de 11 à 15	1 950,00 €		
de 751 à 1000 habitants	300,00 €			de 16 à 20	2 450,00 €		
de 1001 à 2000 habitants,	375,00 €			de 21 à 30	3 150,00 €		
de 2001 à 5000 habitants,	450,00 €			de 31 à 40	3 750,00 €		
de 5001 à 10000 habitants,	600,00 €			de 41 à 50	4 500,00 €		
de 10001 à 35000 habitants,	1300,00 €			de 51 à 60	5 400,00 €		
Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €			de 61 à 70	6 450,00 €		
Module Portail Voirie en lien avec Réponse voirie	Ce portail destiné aux pétitionnaires permet la constitution et le dépôt des demandes de voirie« en ligne »			Communes	Portail Voirie	EPCI / nbre de communes	Portail Voirie
		moins de 250 habitants	125,00 €	de 1 à 5	980,00 €		
		de 251 à 500 habitants	200,00 €	de 6 à 10	1 450,00 €		
		de 501 à 750 habitants	225,00 €	de 11 à 15	1 950,00 €		
		de 751 à 1000 habitants	300,00 €	de 16 à 20	2 450,00 €		
		de 1001 à 2000 habitants,	375,00 €	de 21 à 30	3 150,00 €		
		de 2001 à 5000 habitants,	450,00 €	de 31 à 40	3 750,00 €		
		de 5001 à 10000 habitants,	600,00 €	de 41 à 50	4 500,00 €		
		de 10001 à 35000 habitants,	1300,00 €	de 51 à 60	5 400,00 €		
		Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €	de 61 à 70	6 450,00 €		
		Module NextADS	Module de gestion des autorisations d'urbanisme	Communes	Module NEXTADS		
moins de 250 habitants	130,00 €			de 1 à 5	1100,00 €		
de 251 à 500 habitants	210,00 €			de 6 à 10	1550,00 €		
de 501 à 750 habitants	250,00 €			de 11 à 15	1 950,00 €		
de 751 à 1000 habitants	350,00 €			de 16 à 20	2 450,00 €		
de 1001 à 2000 habitants,	450,00 €			de 21 à 30	3 500,00 €		
de 2001 à 5000 habitants,	600,00 €			de 31 à 40	4100,00 €		
de 5001 à 10000 habitants,	850,00 €			de 41 à 50	4 600,00 €		
de 10001 à 35000 habitants,	1400,00 €			de 51 à 60	5 600,00 €		
Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €			de 61 à 70	6 600,00 €		

Module Portail ADS pétitionnaire en lien avec NEXT ADS	Ce portail destiné aux pétitionnaires permet la constitution et le dépôt des demandes d'urbanisme « en ligne »	Communes	Portail Voirie	EPCI / nbre de communes	Portail Voirie		
		moins de 250 habitants	125,00 €			de 1 à 5	980,00 €
		de 251 à 500 habitants	200,00 €			de 6 à 10	1 450,00 €
		de 501 à 750 habitants	225,00 €			de 11 à 15	1 950,00 €
		de 751 à 1000 habitants	300,00 €			de 16 à 20	2 450,00 €
		de 1001 à 2000 habitants,	375,00 €			de 21 à 30	3 150,00 €
		de 2001 à 5000 habitants,	450,00 €			de 31 à 40	3 750,00 €
		de 5001 à 10000 habitants,	600,00 €			de 41 à 50	4 500,00 €
		de 10001 à 35000 habitants,	1300,00 €			de 51 à 60	5 400,00 €
		Supérieur à 35000 habitants.	2500,00 €			de 61 à 70	6 450,00 €
Module SPANC	<p>Une solution globale pour répondre aux obligations réglementaires des Services Publics ANC & Bureaux d'Etudes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● recensement de l'existant, ● l'instruction des projets pour les constructions neuves et pour les réhabilitations, ● contrôles de tous types (périodiques, ventes, ...), ● suivi des vidanges, ● cartographie SIG FullWeb des dispositifs 			EPCI / nbre de communes	Module SPANC		
				de 1 à 5	1500 €		
				de 6 à 10	2250 €		
				de 11 à 15	3000 €		
				de 16 à 20	3750 €		
				de 21 à 30	4500 €		
				de 31 à 40	5250 €		
				de 41 à 50	6000,00 €		
				de 51 à 60	6750,00 €		
				de 61 à 70	7500,00 €		
Reprise des données ADS	Intégration des données urbanisme au format ADS2007 dans Next ADS (forfait global de récupération des données de la commune provenant de la DDT51	1500€					
	Intégration des dossiers ADS existants provenant d'OXALIS (-3500 habitants)	2100€					
	Intégration des dossiers ADS existants provenant d'OXALIS (+3500 habitants)	3600€					
	Intégration des dossiers ADS existants provenant Cart@ds (-3500 habitants)	2100€					
	Intégration des dossiers ADS existants provenant Cart@ds (+3500 habitants)	3600€					
	Autres formats nous consulter pour l'établissement d'un devis personnalisé.						
PCRS en consultation flux WMS	Cela consiste en l'accès au Plan Corps de Rue Simplifié (image aérienne de précision 5cm) en cours de mise en œuvre sur le département de la Marne.	L'échelle de tarification choisie est l'EPCI et la facturation est annuelle : <ul style="list-style-type: none"> ○ Chambres consulaires (CCI, CA et CMA), Agence d'Urbanisme... : 400 € / EPCI / an, ○ Autres (entreprises, MOE) : 600 € / EPCI / an. 					
Services complémentaires	En accompagnement de ses différents modules, le SIEM proposera des prestations d'installation, de paramétrage et de prise en mains des modules du SIG du SIEM	175€ la demi-journée					